

TARIFS 2025-2026

RESTAURANT MUNICIPAL				
	Tranches selon le QF réservées aux arradonnais		Hors temps scolaire (mercredi et vacances)	Sur temps scolaire (L, Ma, J, V)
	Dispositif à 1€*			
Maternelles	A	0-500	2,24	1,00*
	B	501-1000	3,61	1,00*
Elémentaires	C	1001-1200	4,25	4,25
ALSH	D	1201-1500	4,98	4,98
	E	1501-2000	5,63	5,63
	F	> 2001	6,25	6,25
	G	Extérieurs	6,31	6,31
	H	Non inscrit / hors délais	6,55	6,55

* Dispositif "repas à 1 euro" reconduit en septembre 2025, sous réserve de l'accord de l'Etat.

RESTAURANT MUNICIPAL - PERSONNEL ET PANIER REPAS	
Panier repas	1,79
Personnel communal	4,98
Personnel de restauration	3,45

ACCUEIL PERISCOLAIRE MUNICIPAL (accueil avant et après la classe)				
Remarque : Tarif au temps passé (par 1/2h). Toute 1/2h entamée sera facturée.				
MATIN : Si l'enfant est inscrit mais absent, facturation forfaitaire au tarif de la première 1/2h.			Demi-heure	1ère demi-heure incluant le goûter (0,50€)
SOIR : Si l'enfant est inscrit mais absent, facturation forfaitaire au tarif de la première 1/2h incluant le goûter.				
Tranches selon le QF réservées aux arradonnais				
Inscrits	A	0-500	0,65	1,15
	B	501-1000	0,82	1,32
	C	1001-1200	0,93	1,43
	D	1201-1500	0,98	1,48
	E	1501-2000	1,02	1,52
	F	>2001	1,07	1,57
	G	Extérieurs	1,12	1,62
Non inscrits Hors délais	A	0-500	1,2	1,70
	B	501-900	1,4	1,90
	C	901-1200	1,52	2,02
	D	1201-1500	1,56	2,06
	E	1501-2000	1,61	2,11
	F	>2001	1,65	2,15
	G	Extérieurs	1,7	2,20

ACCUEIL DE LOISIRS (mercredi et vacances scolaires)					
Tarifs sans repas			journée	½ journée	Forfait 5 jours
Tranches selon le QF réservées aux arradonnais	A	0-500	9,13	6,83	40,33
	B	501-1000	12,35	9,27	54,52
	C	1001-1200	14,16	10,48	63,01
	D	1201-1500	16,06	12,36	71,47
	E	1501-2000	17,33	14,17	76,34
	F	>2001	18,59	15,98	81,21
	G	Extérieurs	20,66	18,05	91,57

ACCUEIL ADO 11-17 ANS MUNICIPAL		
Tranches selon QF réservées aux arradonnais		Taux de prise en charge par les familles pour les sorties et activités de plus de 5 euros
A	0-500	60%
B	501-1000	
C	1001-1200	
D	1201-1500	75%
E	1501-2000	
F	>2001	
G	Extérieurs	80%

En cas d'accueil avec repas (hors restaurant municipal), le tarif unique de 2€ sera appliqué à toutes les familles.

Toute sortie ou activité de 5€ ou moins est facturée dans sa globalité sans application des tranches de QF